

gras plumeoit. alaphichardais le 17. Juillet 1788.  
Erreur 183

Monsieur

Le 24 août. M.

Recit le 1596e qu'on imprimeroit  
un supplément. /.

Lorsque J'emmerdin a Rennes pour signer le premier mémoire de MM  
de la noblesse curvi; Je suis sur d'avoir signé aussi l'arrêt du 7 May  
dernier qui déclare infame ceux qui pourroient prendre des places dans  
l'administration nouvelle de la Justice. &c: on m'en a fait imprimer et  
arrêté donc son magistrat pas un exemplaire; J'y ait été avec bien  
de la surprise que mon nom ne s'y trouve pas, et ce qui m'a paru encore  
aussy surprenant est que de mes freres qui signent aussi et agissent arrêtés  
à la premiere assemblée de St. Briere s'y soit pas compris; nous nous  
joignons donc ensemble, Monsieur, pour vous prier d' vouloir bien faire  
telles et erreurs s'il s'imprime et nous faire comprendre dans un  
supplément s'il y en a un, et au cas que nos noms ne s'y trouveroient plus  
sur la minute, ce que j'impie croire, vous voudriez bien que la présente vous  
serve de procuration pour que vous les y fassiez rajouter; vous rempliriez  
nos vœux qui seront toujours de joindre nos voix avec de notre ordre pour  
la conservation des droits, franchises & libertés de la province; et notre  
connaissance égale de respect avec lequel nous avons l'honneur d'être

Monsieur

Je vous prie de nous honorer  
de votre réponse

Votre très humble et très obéissant serviteur  
Louis Guillemy Bernard de Sourville.  
Claude Marie Joseph Bernard de Lagatinois